

NOTE AUX ORGANISATIONS



Le 20 octobre 2023

Cher.e.s Camarades,

La situation dramatique au Proche Orient a conduit la CGT à s'exprimer au travers deux communiqués confédéraux du [9 octobre](#) et [18 octobre](#). Elle a communiqué ce vendredi 20 octobre, suite à l'interpellation de deux camarades. Ces communiqués fournissent des termes précis et un cadre de communication pour nos organisations, sécurisé juridiquement.

Plusieurs initiatives dans lesquelles la CGT est motrice sont en cours :

Une expression commune avec les autres organisations syndicales sous la forme d'une déclaration, une seconde se concrétisant par un appel au cessez-le-feu immédiat donnant lieu à un rassemblement large à Paris le 22 octobre à 15h avec les associations, partis politiques, syndicats.

Dans toute la France, des initiatives se construisent. La CGT y contribue à partir du cadre qu'elle a défini collectivement.

La boussole de la CGT est et sera toujours d'agir pour la paix, contre le terrorisme, le racisme et l'antisémitisme et toutes les autres formes de haine.

La stratégie du pouvoir est claire :

- Instrumentaliser cette situation en créant un contexte répressif et autoritaire visant à interdire abusivement les manifestations pacifiques qui exigent l'arrêt du massacre des civils et une paix juste et durable.
- Transformer en organisations pro terroristes toutes les organisations qui appellent à la paix et au cessez-le-feu et qui condamnent aussi bien les actes de terreur du Hamas contre les civils israéliens que la répression brutale et aveugle de Netanyahu contre la population palestinienne à Gaza.

Cette stratégie se trouve confirmée au travers du placement en garde à vue de deux camarades de l'UD du Nord, sous le motif « d'apologie du terrorisme », mais aussi d'interdictions systématiques des manifestations via des arrêtés d'interdiction de manifester.

Face à ces situations, la Confédération a immédiatement mis en place un dispositif de soutien juridique à nos camarades du Nord en mettant à disposition un avocat pénaliste, elle a communiqué et interpellé le cabinet de la Première Ministre pour

exiger leur remise en liberté immédiate. Par ailleurs, Céline VERZELETTI et Gérard RE, secrétaires confédéraux, se rendent à Lille en soutien à nos camarades. Face au risque de multiplication des interdictions à manifester et d'arrestation de nos camarades, la Confédération a mis en place un dispositif confédéré d'aide et de veille aux organisations du CCN.

Pour cela, nous avons besoin de partager vite et bien les informations entre nous :

- Les initiatives à faire remonter à coord-luttes.actions@cgt.fr
- Les interdictions à se rassembler, manifester, interpellation de militants à dlaj@cgt.fr

Le dispositif référents est mobilisé pour recenser les initiatives, appels et des situations visant à interdire les manifestations.

Un espace a été créé pour recenser toutes les informations qui reviennent à la coordination : initiatives, communiqués, appels, notes.

Vous pourrez trouver au lien suivant toutes ces informations mises à jour Lien [ici](#)

Le gouvernement instrumentalise de manière honteuse une situation dramatique au Proche-Orient et en France. Nous appelons nos organisations à la vigilance, afin qu'elles s'expriment dans un cadre sécurisé juridiquement.